

<b>UFR</b>	<b>DSP</b>
<b>MENTION</b>	<b>Science politique</b>
<b>Capacité d'accueil globale de la mention en M2</b>	110

**NB :** Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes ([CLIQUEZ ICI](#)).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

<b>Intitulé de la mention :</b>	<b>Science politique</b>
<b>Intitulé parcours-type (PT) :</b>	<b>Gestion des collectivités territoriales</b>
<b>Modalités de recrutement</b>	<b>Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) :</b> Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien <u>pour les admissibles</u> (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)
<b>Critères de recrutement</b>	<b>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</b>
	<b>Mention(s) de Master conseillée(s) :</b> <b>Science politique</b> <b>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</b>
	<b>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (<a href="#">CLIQUEZ ICI</a>).</b> <b>Précision :</b> le candidat joindra les relevés de notes de l'année en cours (ou, s'il n'est pas en possession de ces derniers, une attestation sur l'honneur des notes obtenues).
<b>Dates de dépôt des candidatures</b>	<b>Ouverture : 09/05/2018 Fermeture : 24/05/2018</b>